

De : DIRM MEMN/MICO (Mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral) emis par PISARZ-VAN DEN HEUVEL Caroline (Cheffe du service) - DIRM MEMN/MICO

Envoyé le : vendredi 17 novembre 2023 15:50

À : Liste CMF_assemblée plénière_2019-2023 - DIRM MEMN/MICO

Objet : [CMF] Information - débat public "la mer en débat"



Mesdames et Messieurs les membres du Conseil maritime de la façade Manche Est - mer du Nord,

Ainsi que nous avons eu l'occasion de vous en informer le 9 novembre dernier, la Commission nationale du débat public (CNDP) a validé le dossier du maître d'ouvrage et a décidé du calendrier et des modalités du débat public « La mer en débat ».

Voici en complément, ci-dessous, un message que la commission du débat public souhaite vous adresser:

Le débat public " La mer en débat" se déroulera du **20 novembre 2023 au 26 avril 2024**.

La mer et les littoraux sont soumis à d'importantes pressions dont les activités maritimes (tourisme, transport, pêches, etc.), le développement des projets éoliens en mer, les pollutions de la terre et des fleuves ou encore le changement climatique.

Afin de débattre de la protection de ces espaces, de leurs usages, des objectifs de développement de l'éolien en mer (environ 50 parcs envisagés d'ici à 2050) et de nouvelles zones de protection maritime, la Commission nationale du débat public (CNDP) organise un débat public d'ampleur, ouvert à toutes et tous.

Vous trouverez au bout du lien ci-après : <https://we.tl/t-S8hXvBlfGV> un **kit de communication Web**, vous permettant de relayer, dès à présent, l'information sur vos différents supports (site internet, réseaux sociaux, journal/magazine de la collectivité..), ainsi que dans vos propres réseaux.

Celui-ci comprend :

- Le dépliant d'information sur le débat,
- Une affiche,
- Un flyer,
- Une carte des enjeux sur la façade maritime Normandie - Hauts de France,
- Le calendrier des rencontres,
- des bannières Web,
- Un article clé en main

Ces éléments ont été réalisés par la commission du débat public afin que vous puissiez en faire usage si vous le souhaitez pour promouvoir la démarche. Si vous désirez des compléments d'information ou avez une éventuelle question, vous pourrez trouver des éléments de réponse ou contacter la CNDP par le biais du site internet dédié:

<https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/le-debat-en-normandie-et-dans-les-hauts-de-france-4678>

Vous en souhaitant bonne réception,

Le secrétariat du CMF MEMN